

Réseaux, services et mobilité-transports

/ Direction Déchets Ménagers

/ Prévention, Pilotage et Prospectives

Réf. DDM/MA/MN/EO/CIR/2021/167

Dossier suivi par :

Charlotte IZZA-ROSIER

Tél. : 03 20 21 65 30

Mail : crosier@lillemetropole.fr

Objet : Lancement d'une concertation citoyenne sur la prévention des déchets ménagers

Lille, le

31 AOUT 2021

Monsieur le Maire,

Vous avez voté en avril dernier le nouveau Schéma Directeur des Déchets Ménagers et Assimilés (SDDMA) de la Métropole qui définit la stratégie de la Métropole à horizon 2030 en matière de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Il repose sur quatre grands principes : jeter moins, trier plus, améliorer le service à l'habitant et moderniser le traitement des déchets.

La stratégie du « jeter moins » est déclinée au sein du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la MEL, document réglementaire qui définit les actions de prévention à mener pour atteindre des objectifs de réduction. Vous avez voté le 28 juin dernier sa révision afin de se conformer aux nouveaux objectifs fixés par le Schéma Directeur, à savoir la réduction de 15 % des déchets ménagers et assimilés produits par habitant entre 2010 et 2030.

Dans le cadre de nos délégations, nous vous informons du lancement d'une concertation citoyenne afin d'alimenter le travail de réflexion sur la définition des actions permettant d'atteindre cet objectif. Elle se tiendra du 6 septembre au 17 octobre 2021 et nous souhaitons nous appuyer sur vos services pour la diffuser le plus largement possible auprès des habitants de votre territoire.

Pour ce faire, en septembre, vous recevrez par voie de courrier électronique le lien de la plateforme de participation citoyenne de la MEL. Ce lien donnera accès aux métropolitains à :

- des espaces de débats afin qu'ils donnent leurs avis et fassent des propositions sur la prévention des déchets ménagers
- un questionnaire en ligne sur leurs besoins et leurs attentes.

Des enquêtes de terrains réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain viendront compléter ce dispositif.

Nous vous laissons le soin de nous faire part des projets que vous menez déjà sur votre territoire pour la prévention des déchets.

Pour toute question relative à ce sujet, votre interlocutrice est Charlotte IZZA-ROSIER.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Régis CAUCHE
Vice-Président - Propreté de l'espace
public - Prévention, collecte traitement,
tri et valorisation des déchets

Hélène MOENECLAËY
Vice-présidente - Gouvernance,
territoires et métropole citoyenne

